



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 30 octobre 2013

La société DPE Electroniques SA a reçu le mandat pour l'automatisation et la télégestion des débits d'eau au bassin d'accumulation des Grandes Gouilles.

Le Conseil communal décide de soumettre à l'approbation de l'assemblée primaire les modifications partielles du plan de zones (PAZ) et du règlement communal de constructions et de zones (RCC) pour porter en « zone mixte publique commerciale de St-Germain » la parcelle de l'ancien terrain de football et celle où sont situés les garages et les dépôts des travaux publics et de la police municipale, actuellement situées en « zone de constructions et d'installations publiques A ».

M. Louis-Philippe Héritier, domicilié à Granois, a été engagé pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Dominique Héritier, indisponible pour une longue période à la suite de son accident.

M. Jean-Luc Addor, conseiller communal responsable de la commission droit de cité et intégration, a été nommé répondant communal en matière d'intégration des étrangers.

Le Conseil communal a donné son accord pour l'achat d'un chariot avec perches pour laver les vitres en hauteur auprès de la maison Walco.

Le budget 2014 de la Paroisse a été porté à la connaissance du Conseil communal. L'investissement principal est l'étude pour le remplacement des luminaires de l'Eglise paroissial.

Le Conseil communal adopte les budgets 2014 de la Municipalité et de la Bourgeoisie et établit le plan quadriennal 2014-2017 qui seront, respectivement soumis à l'approbation et porté à la connaissance des assemblées primaire et bourgeoisiale.

Les décisions fiscales pour l'année 2014 sont identiques à celles de l'année 2013, à savoir :

1. Montant de l'impôt personnel	CHF 12.—
2. Coefficient applicable aux taux prévus aux art. 178 et 179 <i>selon décision du Conseil communal du 9.9.2009</i>	1.15
3. Indexation des revenus imposables <i>selon décision de l'assemblée primaire du 13.11.2008</i>	150 %
4. Montant de la taxe sur les chiens	CHF 130.—

L'ordre du jour des assemblées primaire et bourgeoisiale du 2 décembre prochain est arrêté :

Assemblée primaire

1. procès-verbal de la dernière assemblée
2. présentations du budget 2014 et du plan quadriennal 2014-2017 de la Municipalité
3. approbation du budget 2014 de la Municipalité
4. approbation – modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal de constructions et de zones (RCC) – parcelles ancien terrain de football et dépôts des travaux publics et police municipale
5. divers

Assemblée bourgeoisiale

1. présentation du budget 2014 de la Bourgeoisie
2. approbation du budget 2014 de la Bourgeoisie
3. divers

Des investigations ont été menées au lieu-dit « Glarey » pour l'exploitation d'une nouvelle source d'eau potable, complémentaire aux apports des Grandes Gouilles, voire également l'extension future pour l'exploitation et le turbinage des eaux du Sanetsch.